



ADVENIAT REGNUM TUUM

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie française.

LA JOURNÉE

Il y a détente à Montceau-les-Mines: les ouvriers renvoyés ont, en grand nombre, retiré leurs livrets et accepté leur indemnité. En outre, plusieurs grévistes ont demandé leur inscription sur la liste d'embauchage. Enfin, le directeur, M. Coste, a déclaré ce matin au Syndicat qu'il prendrait des mesures pour la rentrée de 500 ouvriers lundi et de 1500 autres mardi.

Ce matin, par ordre ministériel, les scellés ont été apposés sur les portes de la chapelle de l'Immaculée-Conception à Laval. Cette mesure cause une profonde émotion.

Comme on s'y attendait, la clôture du Landtag prussien a été prononcée hier soir.

L'empereur Guillaume aurait accepté la démission de M. de Michel, ministre des Finances et des ministres du Commerce et de l'Agriculture.

C'est toujours la question des indemnités à obtenir de la Chine qui occupe les ministres étrangers. — M. de Giere, le ministre de Russie, aurait démontré qu'il serait possible d'obtenir à la Chine un emprunt d'un milliard 700 millions en 4 %, en le gagant sur les douanes et sur une augmentation des droits d'importation.

Les dernières nouvelles du Cap annoncent des combats presque journaliers entre les Anglais et les Boers aux environs de Klerakdorp.

La crise ministérielle au Japon est encore sans solution. — Le marquis Saïouji fait l'intérim de premier ministre.

LE 4 MAI

(1897-1901)

Le quatrième anniversaire de l'inoubliable catastrophe du Bazar de la Charité a été commémoré, ce matin, 4 mai, comme il l'est juste qu'il le fut, à la chapelle de Notre-Dame de Consolation, de la rue Jean-Goujon, élevée sur une partie du terrain où sont tombés les martyrs de la charité.

Il n'y a pas eu de cérémonie tonnelle, mais seulement quelques messes privées auxquelles on ne pouvait assister que sur invitation rigoureusement personnelle.

L'un de nous va aller à l'une de ces messes, et associer ainsi nos lectures aux supplications des parents et des amis des victimes, dont le glorieux trépas les laisse encore en deuil.

Ce deuil prolongé n'est pas de ceux que les âmes chrétiennes subissent sans être consolées. Il s'y mêle je ne sais quelle douceur serene dont le charme est visible ce matin sur bien des visages. Et si dans les yeux il y avait encore des larmes au souvenir de cette lamentable soirée du 4 mai 1897, on y voyait aussi le rayonnement de célestes espoirs.

DERNIÈRES NOUVELLES

FIN DE LA GRÈVE DE MONTCHEAU

La grève de Montceau, dit le Temps, est probablement terminée, et avec elle s'évanouit le spectre de la déchéance sans quelles conditions le bureau syndical accepte la rentrée.

M. QUILICQ EN APPEL

C'est le 9^e de ce mois que vient devant la Cour d'Aix l'appel interjeté par M. Quilicq du jugement par lequel le tribunal correctionnel de Marseille l'a condamné à six mois de prison pour les faits relatifs à la grève des ouvriers de la charité.

LA GUERRE AU TRANVAAL

Londres, 4 mai. — Lord Kitchener télégraphie de Pretoria, 3 mai, que les colonnes anglaises ont tué 10 Boers, fait 93 prisonniers, pris 260 000 cartouches, 100 chariots avec leurs attelages, et 2 070 chevaux; en outre, 10 Boers se sont rendus.

VENISE, 4 MAI

M. Waldeck-Rousseau, à bord du yacht Grand-Duïning, est rentré à Venise d'une tournée sur la côte de Dalmatie.

COPENHAGUE, 4 MAI

On affirme dans les milieux officiels, que le czar Nicolas II a annoncé sa visite pour le mois d'août. Il se rendra ensuite à Darmstadt.

PARIS, VIII^e
5, rue Bayard, 5,
Téléphone : 514,38 — 524,45

LE SERVICE MILITAIRE

Un grand nombre de Conseils généraux se sont préoccupés, dans la session d'avril, de la question de la réduction du service militaire.

D'autre part, la charge de trois années de service militaire, imposée à tous les hommes valides de 21 ans, présente de très nombreux inconvénients. Elle pèse lourdement sur notre budget, elle est une entrave réelle pour un grand nombre de carrières, elle prive beaucoup de familles peu aisées des soutiens qui les font vivre, elle favorise la dépopulation de nos campagnes, et souvent, hélas ! il faut bien le dire, le séjour dans les villes de garnison est une occasion de chutes pour bien des jeunes gens dont la vie est ainsi flétrie à ses débuts, et dont l'avenir est quelquefois compromis d'une manière irréparable.

La solution du problème ne serait-elle pas dans la combinaison suivante ? Il est évident que trois ans de service sont à peine suffisants pour faire de certains sujets des soldats expérimentés, tandis qu'un grand nombre peuvent facilement recevoir l'instruction militaire en deux ans, d'autres même en une seule année.

A l'heure actuelle tous savent qu'ils resteront, quoi qu'ils fassent, pendant trois ans sous les drapeaux. Il en résulte un manque complet d'émulation. On en prend son parti avec plus ou moins de philosophie, et l'on cherche à se donner le moins de mal possible, convaincu qu'on en saura toujours assez pour obéir et manier son fusil. Le raisonnement n'est peut-être pas très relevé, mais il est humain, et les faits sont là pour prouver que nous avons raison.

Si, au lieu de cette perspective qui engendre l'insouciance et la résignation, le soldat entrevoyait la possibilité d'abrégier son temps de service par son travail, sa bonne conduite et la rapidité de son instruction militaire, nous verrions immédiatement son état d'esprit se transformer; chacun s'efforcerait d'être classé parmi les heureux mortels jugés aptes à remplir en un an ou deux ans seulement un devoir que tous jugent nécessaire, mais qui n'en est pas moins une charge pénible pour celui qui n'en veut pas faire sa carrière.

Il faudrait donc, à la fin de chaque année de service militaire, établir un concours permettant de libérer un quart ou un tiers du contingent. Ce concours devrait être entouré de toutes les garan-

LE ROUBAIX-TOURCOING

84, Grande-Rue, 84

Mais ce président est le curé de Carro, et le ministre Waldeck-Rousseau ne saurait reconnaître le dévouement quand il n'y trouve pas son intérêt.

LES SCÉLÉS À LAVAL

Notre correspondant particulier de Laval télégraphie : Laval, 4 mai, midi. — Ce matin, par ordre ministériel, les scellés ont été apposés sur les portes de la chapelle du collège de l'Immaculée-Conception.

LES RETRAITES OUVRIÈRES

La Commission parlementaire d'assurance et de prévoyance sociales s'est réunie hier, pour examiner les modifications proposées, au cours des vacances par le gouvernement, au texte du rapport de M. Guieysse sur les retraites ouvrières.

GAZETTE DU JOUR

LE MOT D'ORDRE

Sous prétexte de neutralité, les chefs de l'enseignement officiel vont chercher le mot d'ordre auprès de ceux qui se sont assigné pour but de combattre toute religion.

ENSEIGNEMENT NEUTRE

La neutralité permet aux professeurs de l'Université de faire dans leur chaire l'apologie de toutes les doctrines philosophiques. Dans un lycée du ressort de l'Académie d'Aix, un professeur prêchait les doctrines de Schopenhauer, le docteur du pessimisme et de l'ennui de vivre.

UN DOUBLÉ

En distribuant de justes récompenses aux sauveteurs de Carro qui ont préservé la mort les naufragés de la Russie, le gouvernement a oublié le président de la Société, celui qui a fait l'union de tous ces dévouements héroïques.

A TRAVERS LA PRESSE

JOURNAUX DE SAMEDI SOIR

LES RETRAITES OUVRIÈRES

Il fallait un nouvel argument pour montrer le danger de tout projet de loi sur les retraites ouvrières, ce qui s'est passé hier à la Commission de la Chambre chargée d'étudier la question nous en fournirait un de plus symptomatiques.

LES BIENS DE MAINMORTE

De la Vérité française : Le Correspondant a publié une étude très documentée sur la mainmorte en France.

LE (REF)

Le mot d'ordre circulait depuis vingt jours d'une façon cachée : « Le dimanche du ref, tous à la rescousse ! »

MOT DE LA FIN

Trouvé dans un journal anglais : « Dans une de ses promenades nocturnes, un policier vit tout à coup une grande fissure qui produisit sur la chaussée une explosion de gaz. Il l'examina avec soif, comprenant qu'il doit consigner ce fait important, il tira son carnet et y inscrivit ces mots : « 3 h. 50 matin, trouvé un tremblement de terre. »

LES RETRAITES OUVRIÈRES

La Commission parlementaire d'assurance et de prévoyance sociales s'est réunie hier, pour examiner les modifications proposées, au cours des vacances par le gouvernement, au texte du rapport de M. Guieysse sur les retraites ouvrières.

LA MAJORATION DES PENSIONS

De même la Commission proposait que lors de la liquidation à 65 ans et lorsque le titulaire n'aurait justifié de 7500 journées de versements, la retraite — si elle n'atteignait pas 300 francs — soit majorée jusqu'à ce minimum par l'Etat.

LES RETRAITES D'INVALIDITÉ

Pour les retraites anticipées en cas d'invalidité précoce, la retraite sera majorée si les versements antérieurs représentent au moins 3 000 journées de travail; le gouvernement demandait que cette majoration ne soit accordée qu'à partir de 2500 journées.

LA CAISSE NATIONALE DES RETRAITES OUVRIÈRES

Elle a, par contre, adopté les propositions du gouvernement touchant à l'organisation intérieure; elle a renoncé au système des Caisse régionales et a, contrairement, sur la demande expresse du ministre des finances, à une centralisation absolue dans une Caisse unique.

LA COMBINAISON FINANCIÈRE

Quant au système financier qui, d'après le gouvernement, consisterait à racheter au pair les diverses séries de rentes perpétuelles avec les fonds recueillis par ladite Caisse, la Commission a pris acte de ces propositions, et a décidé de les inscrire dans son projet, estimant qu'elle n'avait point qualité pour se prononcer sur ces questions qui relèvent directement de la Commission du budget.

UN BOURREAU PENDU

Saint-Petersbourg, 4 mai. — Le bourreau de Czentokan, un nommé Petrovski, ayant pendu un assassin, les parents et les amis de ce dernier se réunirent et se mirent à se battre. Le malheureux fut invité à s'en aller, et on fit du banquet il fut saisi par surprise, garroté et pendu.

LE CONCOURS AGRICOLE

Ce matin, à 10 heures, le président de la République a visité le concours agricole et l'exposition des machines, organisés à la Galerie des Machines.

LE RECENSEMENT

Dans la Côte-d'Or, la population totale était en 1886, de 268 169 habitants. Elle n'est plus que de 238 708. Diminution : 29 461 habitants.

MORT DU COLONEL LEHMEN

Toulon. — M. Léon Lehmen, colonel d'artillerie coloniale, est décédé à l'hôpital principal ce matin, à 5 heures, des suites d'hémorragie.

LE (REF)

Le mot d'ordre circulait depuis vingt jours d'une façon cachée : « Le dimanche du ref, tous à la rescousse ! »

MOT DE LA FIN

Trouvé dans un journal anglais : « Dans une de ses promenades nocturnes, un policier vit tout à coup une grande fissure qui produisit sur la chaussée une explosion de gaz. Il l'examina avec soif, comprenant qu'il doit consigner ce fait important, il tira son carnet et y inscrivit ces mots : « 3 h. 50 matin, trouvé un tremblement de terre. »

LES RETRAITES OUVRIÈRES

La Commission parlementaire d'assurance et de prévoyance sociales s'est réunie hier, pour examiner les modifications proposées, au cours des vacances par le gouvernement, au texte du rapport de M. Guieysse sur les retraites ouvrières.

LA MAJORATION DES PENSIONS

De même la Commission proposait que lors de la liquidation à 65 ans et lorsque le titulaire n'aurait justifié de 7500 journées de versements, la retraite — si elle n'atteignait pas 300 francs — soit majorée jusqu'à ce minimum par l'Etat.

LES RETRAITES D'INVALIDITÉ

Pour les retraites anticipées en cas d'invalidité précoce, la retraite sera majorée si les versements antérieurs représentent au moins 3 000 journées de travail; le gouvernement demandait que cette majoration ne soit accordée qu'à partir de 2500 journées.

LA CAISSE NATIONALE DES RETRAITES OUVRIÈRES

Elle a, par contre, adopté les propositions du gouvernement touchant à l'organisation intérieure; elle a renoncé au système des Caisse régionales et a, contrairement, sur la demande expresse du ministre des finances, à une centralisation absolue dans une Caisse unique.

LA COMBINAISON FINANCIÈRE

Quant au système financier qui, d'après le gouvernement, consisterait à racheter au pair les diverses séries de rentes perpétuelles avec les fonds recueillis par ladite Caisse, la Commission a pris acte de ces propositions, et a décidé de les inscrire dans son projet, estimant qu'elle n'avait point qualité pour se prononcer sur ces questions qui relèvent directement de la Commission du budget.

UN BOURREAU PENDU

Saint-Petersbourg, 4 mai. — Le bourreau de Czentokan, un nommé Petrovski, ayant pendu un assassin, les parents et les amis de ce dernier se réunirent et se mirent à se battre. Le malheureux fut invité à s'en aller, et on fit du banquet il fut saisi par surprise, garroté et pendu.

LE CONCOURS AGRICOLE

Ce matin, à 10 heures, le président de la République a visité le concours agricole et l'exposition des machines, organisés à la Galerie des Machines.

LE RECENSEMENT

Dans la Côte-d'Or, la population totale était en 1886, de 268 169 habitants. Elle n'est plus que de 238 708. Diminution : 29 461 habitants.

MORT DU COLONEL LEHMEN

Toulon. — M. Léon Lehmen, colonel d'artillerie coloniale, est décédé à l'hôpital principal ce matin, à 5 heures, des suites d'hémorragie.

LILLE
15, rue d'Angleterre, 15,
Téléphone : 672

LE (REF)

Le mot d'ordre circulait depuis vingt jours d'une façon cachée : « Le dimanche du ref, tous à la rescousse ! »

MOT DE LA FIN

Trouvé dans un journal anglais : « Dans une de ses promenades nocturnes, un policier vit tout à coup une grande fissure qui produisit sur la chaussée une explosion de gaz. Il l'examina avec soif, comprenant qu'il doit consigner ce fait important, il tira son carnet et y inscrivit ces mots : « 3 h. 50 matin, trouvé un tremblement de terre. »

LES RETRAITES OUVRIÈRES

La Commission parlementaire d'assurance et de prévoyance sociales s'est réunie hier, pour examiner les modifications proposées, au cours des vacances par le gouvernement, au texte du rapport de M. Guieysse sur les retraites ouvrières.

LA MAJORATION DES PENSIONS

De même la Commission proposait que lors de la liquidation à 65 ans et lorsque le titulaire n'aurait justifié de 7500 journées de versements, la retraite — si elle n'atteignait pas 300 francs — soit majorée jusqu'à ce minimum par l'Etat.

LES RETRAITES D'INVALIDITÉ

Pour les retraites anticipées en cas d'invalidité précoce, la retraite sera majorée si les versements antérieurs représentent au moins 3 000 journées de travail; le gouvernement demandait que cette majoration ne soit accordée qu'à partir de 2500 journées.

LA CAISSE NATIONALE DES RETRAITES OUVRIÈRES

Elle a, par contre, adopté les propositions du gouvernement touchant à l'organisation intérieure; elle a renoncé au système des Caisse régionales et a, contrairement, sur la demande expresse du ministre des finances, à une centralisation absolue dans une Caisse unique.

LA COMBINAISON FINANCIÈRE

Quant au système financier qui, d'après le gouvernement, consisterait à racheter au pair les diverses séries de rentes perpétuelles avec les fonds recueillis par ladite Caisse, la Commission a pris acte de ces propositions, et a décidé de les inscrire dans son projet, estimant qu'elle n'avait point qualité pour se prononcer sur ces questions qui relèvent directement de la Commission du budget.

UN BOURREAU PENDU

Saint-Petersbourg, 4 mai. — Le bourreau de Czentokan, un nommé Petrovski, ayant pendu un assassin, les parents et les amis de ce dernier se réunirent et se mirent à se battre. Le malheureux fut invité à s'en aller, et on fit du banquet il fut saisi par surprise, garroté et pendu.

LE CONCOURS AGRICOLE

Ce matin, à 10 heures, le président de la République a visité le concours agricole et l'exposition des machines, organisés à la Galerie des Machines.

LE RECENSEMENT

Dans la Côte-d'Or, la population totale était en 1886, de 268 169 habitants. Elle n'est plus que de 238 708. Diminution : 29 461 habitants.

MORT DU COLONEL LEHMEN

Toulon. — M. Léon Lehmen, colonel d'artillerie coloniale, est décédé à l'hôpital principal ce matin, à 5 heures, des suites d'hémorragie.